

# École Municipale Des Sports



6/10 ans

Essaie 5 sports cette année !



**Inscriptions :**

Hôtel de Ville

Service des sports (rez de jardin)

Du 1<sup>er</sup> sept. au 30 oct. 2020

Uniquement sur rendez-vous 05 53 41 53 36



# École Municipale Des Sports

L'École Municipale des Sports a pour but d'inviter à la pratique sportive dès le plus jeune âge et d'aider votre enfant à choisir le sport qui lui convient le mieux, en fonction de sa personnalité et de ses envies. L'enfant peut ainsi découvrir l'activité et faire son choix avant de s'inscrire définitivement dans un club.

## Pass'Sport découverte, c'est quoi ?

En partenariat avec de nombreuses associations sportives, la Ville de Villeneuve-sur-Lot donne aux enfants la possibilité de pratiquer plusieurs sports durant l'année scolaire en prenant **une seule adhésion : le Pass'Sport**.

Chaque enfant doit ainsi choisir **5 disciplines sportives (une par catégorie et par période)** parmi la trentaine proposée.

Le Pass'Sport est réservé aux jeunes âgés de **6 à 10 ans** (nés entre 2010 et 2014).

### Documents à fournir :

- certificat médical d'aptitude à la pratique des sports (datant de moins de 3 mois)
- 2 photos d'identité
- cotisation annuelle (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces)
- règlement intérieur signé
- photocopie de l'assurance extra-scolaire individuelle accident corporel et responsabilité civile pour la pratique des sports dans les clubs
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, eau...)

**Renseignements :**  
Service des Sports  
Mairie de Villeneuve-sur-Lot  
Tél : 05 53 41 53 36

## Disciplines sportives proposées :

### Enfants de 6 à 7 ans (nés en 2013 ou 2014) :

- **sports de combat** : aïkido, taekwondo, kung fu vietnamien, lutte, karaté, boxe française, krav-maga
- **sports collectifs** : basket, rugby à XV, volley, hand, rugby à XIII, foot
- **sports de balles** : ping-pong, golf
- **sports athlétiques, gymniques** : gymnastique, athlétisme
- **autres activités** : danse égyptienne, escrime

### Enfants de 8 à 10 ans (nés en 2010, 2011 ou 2012) :

- **sports de combat** : aïkido, taekwondo, karaté, kung fu vietnamien, lutte, full contact, boxe française, krav-maga
- **sports collectifs** : basket, rugby à XV, volley, hand, rugby à XIII, foot
- **sports de balles** : tennis, ping-pong, golf
- **sports athlétiques, gymniques** : gymnastique, athlétisme
- **autres activités** : escrime, danse égyptienne, tir à l'arc, course d'orientation, V.T.T

### Tarif par enfant :

- Pour l'année scolaire 2020/2021, suivant le lieu du domicile :
  - 40 € : Villeneuve-sur-Lot
  - 50 € : autres communes de l'Agglo (CAGV)
  - 60 € : communes hors Agglo

[www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)